

Calendrier de nos activités

Pour plus de renseignements, consulter notre calendrier sur notre site: www.euziere.org (rubrique calendrier en ligne) ou téléphoner au 04 67 59 54 62.

JANVIER

15 janvier 2012 : Sortie «Un dimanche en Camargue» - La Tour du Valat: Découverte et éclairages des activités de recherche sur un domaine d'une grande richesse biologique. Repas tiré du sac.
RV : 8h30 Domaine de Restinclières, Prades-le-Lez (co-voiturage), ou 10h à la Tour du Valat, route C136, entre Le Sambuc et le Mas de Fiérouse (30 kms au sud d'Arles).

FEVRIER

4 et 5 février 2012: Week-end : «Igloo et traces d'animaux» - Pont de Montvert (48):
Sortie organisée sur le Mont Lozère. Au programme: réalisation d'un «Igloo» et initiation aux techniques de bivouac hivernal, soirée autour du feu, nuit en «Igloo». Balade en raquettes et observation de traces d'animaux le dimanche.
RV le samedi entre 11h45 et 12h au Pont de Montvert (48 220) devant la mairie. En cas d'absence de neige, le lieu, le programme et le rendezvous restent inchangés hormis la nuit qui se passera en «cabane ONF». Prévoir deux pique-niques (samedi et dimanche midi) ainsi qu'un petit déjeuner;

pour le repas du soir prévoir une petite participation financière (5/10€ max). Les détails seront communiqués par mail aux participants.
Inscriptions obligatoires (12 places) au 04 67 59 54 62.

4 février 2012: Sortie «Richesse biologique et accueil du public» - Prades le Lez:
L'association vous proposera, en partenariat avec le SYBLE, une balade le long du Lez dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides.
Rdv: 14 h au parking à l'entrée du Domaine de Restinclières.
Inscriptions obligatoires auprès du SYBLE au 04 99 62 09 62.

25 février 2012 : Sortie «Avant le printemps, les premières fleurs de garrigues» - Saint Jean le Sec:
Des stratégies originales, des plantes méconnues et mystérieuses, parfois rares et protégées.
RV : 14h devant l'École, allée du Val des Garrigues, Saint-Jean-le-Sec, Saint-Jean-de-Védas.

MARS

10 mars 2012 : Sortie «Découverte vigneronne et géologique des Terrasses du Larzac» - entre Jonquières et

Saint-Privat :
Une journée entière avec déjeuner dégustation à Montpeyroux.
Il est demandé de s'inscrire pour cette sortie, prévoir une participation de 20€ pour le repas de midi. Inscriptions: 04 67 59 54 62.

24 mars 2012 : Sortie «Les salades sauvages» - Saint Bauzille-de-Montmel :
Chercher, reconnaître, nommer, cueillir, manger 35 espèces de plantes sauvages. Un vrai bonheur.
RV : 14h à Saint-Bauzille-de-Montmel (34).

AVRIL

7 avril 2012 : Sortie «Quand Botanistes et chimistes travaillent ensemble pour revaloriser un ancien site minier» - Hameau La Papeterie:
Avec des étudiants et des chercheurs du Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive.
RV : 14h sur la D25, St-Laurent-le-Minier (3,5km à l'ouest de Ganges).

MAI

12 mai 2012 : Sortie «Les Cistes et leurs hybrides naturels» - Abbaye de Fontfroide:
Découverte matinale des Cistes et de nombreuses plantes de garrigue, leurs modes de vie et leurs adaptations. Avec Olivier Filippi, spécialiste des jardins méditerranéens.
RV : 9h30 au parking de l'abbaye de Fontfroide, 18km au sud-ouest de Nar-

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									

Horizontal

- I - Leader viticole
- II - Adeptes du meilleur
- III - Brille au lido. A la fin du dîner.
- IV - En bande, en chef, en pal ou en fasce.

V - Perdrai la tête

- VI - Dans un ventre rayonnant.
- VII - Quitta. Il part ventre à terre.
- VIII - Trois romains. Ne rien dire.
- IX - Dans le bronze. Ingrédient usuel chez Agatha. Que dis-je, un cap!

	A	B	C	D	E	F	G
1	P	I	C	P	O	U	L
2	A	P	R	E	T	E	
3	L	O	I	R	E		S
4	I	M	B	E	R	B	E
5	S	E	L		A	R	C
6	S	E	E	S		U	T
7	E	S	S	A	R	T	E

Vertical

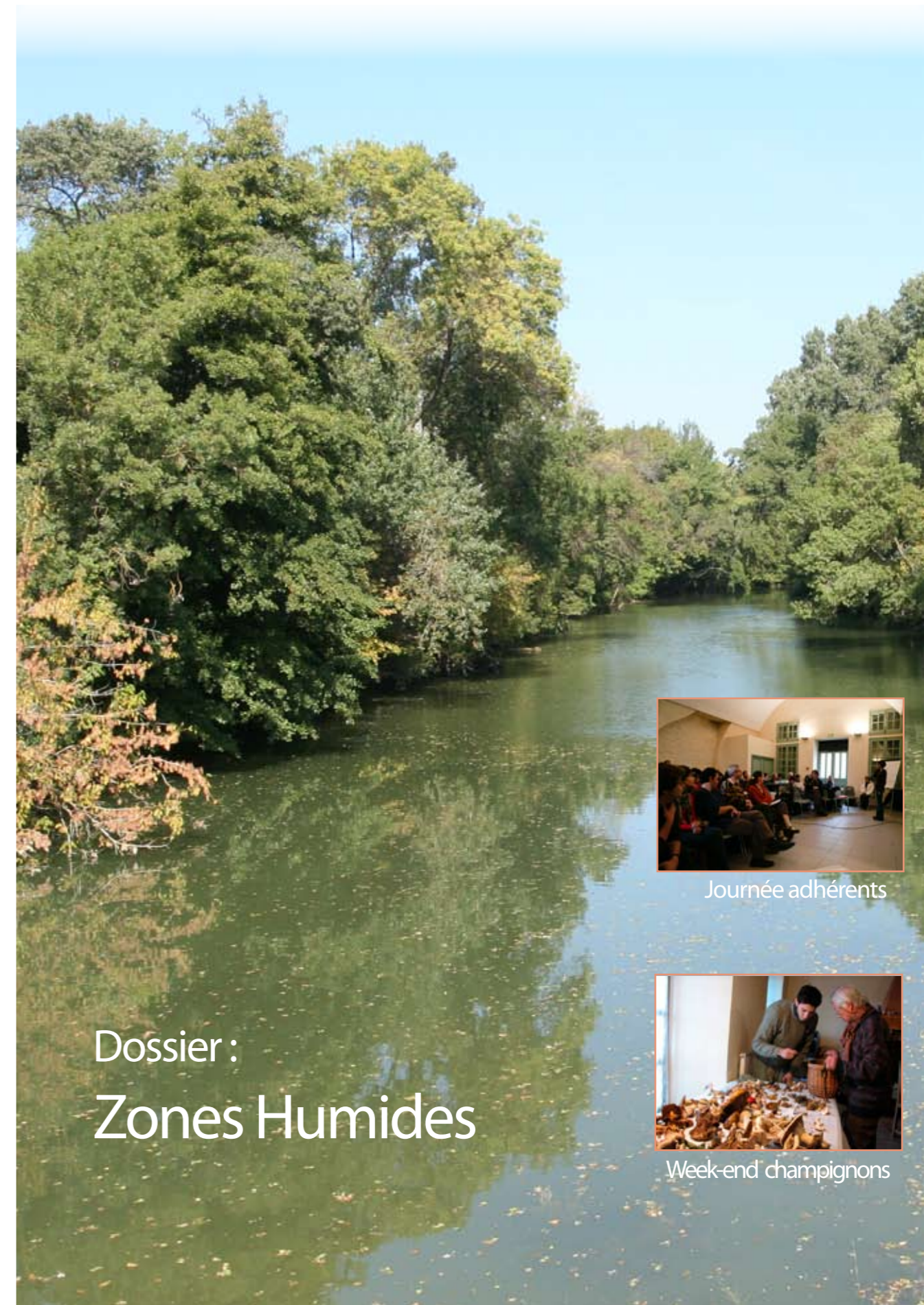
- 1 - Entre Aude et Hérault.
- 2 - D'un pur éclat.
- 3 - Limitai le champ.
- 4 - On lui pardonne son Petit Travers.

5 - Ils sont légèrement chargés.

- 6 - Mesure chinoise. Le troisième était mignon.
- 7 - Aux extrémités des lacets. Début d'érection. Amoureux d'une étoile.
- 8 - Suffixe pour les roches. Pris entre amis.
- 9 - Hommes de main.



La Lettre n° 82



Journée adhérents



Week-end champignons

Dossier :
Zones Humides

édito

SOMMAIRE

- p.3 - Journée adhérents
- p.5 - Apport associatif
- p.6 - Week-end champignons
- p.7 - Dossier spécial « Zones Humides »
- p.15 - Quelques nouvelles du secteur animation
- p.16 - Secteur Formation
- p.16 - Le projet Garrigues en 2012
- p.17 - Expertises de Milieux Naturels: cheval de Troie ou sucre d'orge ?
- p.18 - C'est qui ça ? Les nouvelles têtes de l'équipe salariée
- p.19 - Atlas des Papillons et Libellules Languedoc-Roussillon
- p.20 - Foresterranée 2011
- p.21 - Les Rencontres MousTIC
- p.22 - Calendrier de nos activités
- p.22 - Mots croisés par Luc David

Une nouvelle trame...

Ce n'est ni de la trame bleue ni de la trame verte, mesures phare du Grenelle de l'environnement dont il est question de parler dans cet édito. Mais bien de la nouvelle formule de la Lettre des Ecologistes de l'Euzière.

Comme le mentionnait l'édito de la précédente « Lettre », l'objectif phare du groupe communication est de se doter d'outils efficaces de « com » porteurs de sens. Ce numéro, nous l'espérons, répond donc à trois objectifs :

- améliorer la communication entre adhérents et permanents;
- valoriser nos actions et nos savoir-faire en interne et auprès de nos partenaires ;
- et bien sûr, vulgariser, faire connaître et donner envie d'agir dans et pour notre environnement.

Pour cela, suite aux réunions du petit groupe de travail « Lettre » et aux travaux de rédaction de chacun, nous avons alimenté au mieux les différentes rubriques.

La lecture des articles vous permettra de vous rendre compte des activités menées par les adhérents et les permanents mais aussi de l'état des réflexions de certains. Et puis, parce que nous sommes là pour partager nos connaissances, nos expériences de terrain, un dossier agrémente cette production. Pour cette fois, les zones humides sont à l'honneur.

Quelques nouveautés telles que la rubrique « Curieux de nature ». À travers cet article, l'objectif est double: permettre aux plus jeunes des adhérents d'accéder à la Lettre et valoriser les Ecolodocs et les Animatures.

Dans cette lettre aussi, les « passerelles », sur lesquelles nous avons activement réfléchi lors de la journée adhérents, sont répertoriées. L'objectif: créer du lien entre salariés et adhérents, permettre à ceux qui le souhaitent, de s'impliquer davantage dans les projets des Ecologistes de l'Euzière. Pour y participer n'hésitez pas à contacter les permanents dont les noms sont indiqués.

Nous vous souhaitons à tous et toutes une Bonne et Heureuse Année 2012.

Marie Dherbomez et Jean Burger,
Membres du Conseil d'Administration

Quels regards sur nos productions ?

Lors de la journée des adhérents a émergé l'envie d'ouvrir un (vaste) chantier : « Quels regards sur nos productions ? ». L'objectif est d'avoir un oeil critique sur les documents que nous avons produits, dans le but d'améliorer les documents-futurs.

Cette analyse portera sur le fond scientifique, sur la portée pédagogique, ainsi que sur l'attractivité ou la pertinence. Dans un premier temps, nous proposons de décliner ce chantier en deux axes : ouvrages de médiation scientifique (éditions) et rapports d'expertise.

Si vous êtes intéressé(e)s pour vous impliquer dans la réflexion sur un de ces axes, ou sur les deux, merci de vous manifester auprès des animateurs du chantier « Quels regards sur nos productions ».

Isabelle Meynard : isabelle.meynard@euziere.org
Thibaut Suisse : thibaut@euziere.org
Sylvie Hurtrez: sylvie.hurtrez@ird.fr

Les Rencontres MousTIC du 14 au 16 juin 2011

Étalées sur deux jours et demi, ces rencontres ont attiré plus de 200 personnes, sur le campus de SupAgro à Montpellier mais aussi sur la toile.

Où que vous habitiez, il était possible de suivre et de participer aux rencontres, à distance et en direct, grâce à tout un dispositif de visio-conférence, tchat, et prise de notes commune.

J'y étais, je vous raconte!

MousTIC ou Mise en Œuvre des Usages des TICs (Technologies de l'Information et de la Communication) propose de discuter des nouvelles technologies de communication, aujourd'hui au service des réseaux et des projets coopératifs.

J'ai intégré l'équipe d'Outils-Réseaux en tant que coordinatrice de ces Rencontres 2011, en collaboration étroite avec le comité d'organisateurs.

Cette expérience m'a permis de m'immerger dans le monde des nouvelles technologies et de leurs usages, des réseaux et de leurs dynamiques, mais aussi dans le monde des colloques web 2.0.

Expérience très enrichissante qui donne de belles idées.

La programmation de ces deux jours tentait de balayer ce qui fait la vie d'un réseau, en faisant vivre en accéléré certaines étapes, certaines méthodologies, et ce dès le lancement du projet d'organisation des rencontres. Le montage des journées par exemple – programmation, communication – a été co-construit avec les participants eux-mêmes.

De plus, dans une véritable démarche de réseaux et d'échanges, les débats ont pu commencer à distance et donc bien en amont, facilitant ainsi les rencontres « pour de vrai ».

Les formats de présentation étaient tout aussi innovants que la méthode d'organisation, les thèmes et les outils présentés.

On peut citer pour exemple les BarCamps ou tables de découvertes, qui sont des ateliers participatifs, où les participants proposent de faire découvrir leurs outils-méthodes-projets à un groupe d'une dizaine de personnes, qui change tous les 1/4 d'heure. Assez intense !

Ou encore les Ateliers Accélérateurs de projets, où une personne s'appuie sur l'aide des participants pour faire avancer son projet.

Les Ecologistes de l'Euzière étaient présents, représentés par Michel Bouchet et Manuel Ibanez et vous vous en doutez, cela concernait le Projet Garrigues !

Les prochaines rencontres sont programmées pour 2013, si je ne me trompe pas. Il faudra y être !

En attendant, je ne vous dis pas où ce Qrcode vous mène mais il vaut le détour...

Le « QRcode » est un code-barres en deux dimensions qui permet de stocker 1000 fois plus de données qu'un simple code-barres.

Son contenu peut être décodé par un téléphone mobile, un smartphone ou un lecteur spécifique. Les Qrcodes peuvent mémoriser des adresses web, du texte, des bandes sons, des emails.

La lecture de ce code-barres s'avère parfois difficile, il faut en effet disposer d'une certaine application sur son téléphone portable.

Le plus simple est encore de taper <http://moustic.info/LesContenuS2011> sur internet.

Cela vous mènera au même endroit, avouez que c'est moins drôle!

Manon Pierrel,
Animatrice du projet garrigue,
Coordinatrice des Rencontres
MoustiC 2011

pour plus d'informations:

Outils - Réseaux



Chez Association Tela Botanica
Institut de Botanique,
163 rue Auguste Broussonnet,
34090 Montpellier

Tél.: 09 74 53 12 21

Fax: 09 58 66 45 91

accueil@outils-reseaux.org



La Lettre, bulletin des Ecologistes de l'Euzière.
Responsable de la rédaction: Marie Emorine.

Ont collaboré à ce numéro: les membres du
Conseil d'Administration, les adhérents,
les salariés de l'équipe...

Les Ecologistes de l'Euzière
Domaine de Restinclières
34730 Prades-le-Lez
Tél : 04 67 59 54 62
euziere@euziere.org - www.euziere.org
www.euziere.net (entrée adhérents)

Foresterrané 2011 : « usages, biodiversité et forêt méditerranéenne »

Le colloque Foresterrané 2011 s'est déroulé sur le Domaine Départemental des l'Étang des Aulnes (au sud-ouest de Saint-Martin de Crau) les 17 et 18 novembre 2011.

Forêt méditerranéenne est une association qui cherche à développer la communication et l'échange entre tous les acteurs jouant un rôle dans la gestion de la forêt méditerranéenne.

Tous les trois ans, elle organise un colloque ayant pour but la rencontre de gestionnaires, forestiers, scientifiques, naturalistes et propriétaires forestiers, afin d'échanger, de débattre et d'exposer techniques et méthodes de gestion et d'exploitation de la forêt.

Rappelons que les préoccupations en matière de protection de la biodiversité et de gestion des espaces naturels de manière durable sont très récentes dans les esprits.

N'oublions pas non plus que la région méditerranéenne est depuis des millénaires (8 000 à 10 000 ans) exploitée, jardinée, cultivée et que les exploitants étaient là avant les protecteurs.

C'est pourquoi il est indispensable que ces acteurs puissent échanger, se connaître, afin de mettre en place des méthodes de gestion

cohérentes qui prennent en compte les facteurs écologiques, sociaux, et économiques : nouvelles exigences du XXI^{ème} siècle.

Ainsi s'est déroulé le colloque Foresterrané 2011 sur le Domaine Départemental des l'Étang des Aulnes (au sud-ouest de Saint-Martin de Crau).

Pendant deux jours, le public a pu assister à différentes conférences et débats sur les thèmes de la gestion des forêts, de l'intérêt de la biodiversité et sur la conservation de ces deux entités.

Mais retenons le côté innovant de ce colloque qui, cette année, a voulu pimenter les débats et réflexions par l'intervention de trois personnes, dont deux peu attendues ; pour le thème évoqué : une sociologue (Chantal ASPE) et une philosophe (Virginie MARIS).

Ces intervenantes ont permis aux auditeurs et intervenants d'apprécier des réflexions globales permettant de prendre du recul face aux différentes méthodes de gestion et d'exploitation et d'interventions naturalistes.

Un grand « merci » pour leurs interventions si riches, si intéressantes et très pertinentes !

Oliver Le Cardinal,
Manon Capdevila,
Etudiants en BTS GPN



pour plus d'informations

Forêt méditerranéenne:

L'association de la forêt
et des espaces
naturels forestiers méditerranéens



14 rue Louis Astouin
13002 Marseille

Tél : + 33 (0)4 91 56 06 91
Fax : + 33 (0)9 82 62 04 68

<http://www.forêt-mediterraneenne.org/fr/>

Journée adhérents: « Créer des passerelles entre adhérents et permanents »

Cette question, c'est le thème central de notre 15^{ème} « Journée adhérents » qui s'est déroulée le samedi 19 novembre 2011, à la Maison de l'Environnement, à Prades-le-Lez.

Elle a réuni une cinquantaine d'adhérents et permanents, à part presque égales. Jean Burger, l'un de nos co-présidents, fort de ce constat, a proposé un nouveau nom pour ce rendez-vous annuel.

Nous la nommerons désormais la « Journée adhérents – permanents ».

L'idée de passerelle est donc lancée... Pourquoi? Adhérents et permanents mènent dans l'association des vies très riches mais souvent décalées dans leur rythme ou leur objet. L'objectif de la journée est ainsi double : se mettre à la page de ce que fait l'autre mais aussi envisager comment nous pourrions d'avantage faire ensemble. Cette question, qui pourrait paraître d'une banale facilité, est pourtant une vraie question d'actualité : ces derniers temps, des attentes concrètes ont été exprimées pour aller plus loin dans le partage de savoirs et d'activités, par des adhérents mais aussi par des permanents. Alors allons-y.

Partager des expériences vécues...

D'abord, prenons le temps de constater que certaines passerelles existent déjà et fonctionnent d'ailleurs assez remarquablement.

Les temps de rencontres entre adhérents :

Les lieux de rencontres historiques sont les week-ends (de mémoire de Jean-Marie Wotan) :

le traditionnel week-end champignons mais aussi des sorties printanières, l'an passé en Cévennes puis Montagne Noire.

Un petit peu plus récents, les « mardisoirs » invitent adhérents et permanents à partager un moment convivial autour d'une balade naturaliste (en été), d'un exposé thématique (en hiver) et surtout d'un repas tardif mais copieux. Le petit dernier, le « jeudi soir », réunit une fois par mois les férus de détermination botanique. Ces lieux restent aujourd'hui le monde des adhérents mais les permanents y sont toujours chaleureusement accueillis.



« La Lettre », outil de liaison par excellence, date de 1986.

Depuis, la forme a un peu changé. Et le changement est plus que jamais d'actualité : la forme, le fond et surtout l'organisation viennent juste d'être remis à plat. Une commission « Lettre » se réunit depuis l'été pour concevoir le contenu et valider les articles. C'est une commission mixte adhérents – permanents, comme se plaît à le souligner Jean Burger.

Pour le club CPN, la mixité penche surtout du côté des bénévoles. Ce mouvement associatif est né dans la lignée du projet éditorial de la Hulotte, et propose à des enfants de se réunir pour Connaître et Protéger la Nature. Chez les Ecologistes de l'Euzière, on accueille les enfants entre 8 et 11 ans. La pérennité de l'activité repose essentiellement sur un engagement bénévole. Cette année, ce sont Yann et Sylvain qui assurent ce rôle, encadrés néanmoins par la responsable du secteur animation, Mathilde Garrone. Pour Yann, c'est l'occasion de très bonnes rencontres entre bénévoles et équipe salariée, tout en développant son expérience dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

Les camps, c'est avant tout l'affaire des salariés. Quoique... Françoise Dordor a aujourd'hui un autre avis. D'abord, la présence de tout un chacun, aux délicates étapes du montage puis du démontage du campement, est très appréciée (venez nombreux l'année prochaine !). Si vous y prenez goût, il est possible qu'on vous propose de rester un peu, pour voir et puis pour les derniers coups de main logistiques. Il a même été demandé à Françoise Dordor de faire la cuisine pendant trois semaines. Un régal pour tous, évidemment. Alors, à quand un bénévole qui se transforme, le temps d'une saison, en animateur de camps ? Euh... c'est déjà fait !

Il y a aussi de nouveaux chantiers qui, dès le départ, mêlent la participation bénévole et salariée. C'est le cas du grand dernier, « Stratégies végétales », qui a fait travailler presque autant de salariés que de bénévoles, comme le souligne Sylvie Hurtez (co-présidente). La participation de Xavier à un inventaire des papillons protégés dans les garrigues nîmoises, dans le

cadre d'un projet d'aménagement, correspond plus à un coup de main très bienvenu. Et dans ce cas aussi, l'échange de savoirs fonctionne dans les deux sens, chacun apportant et s'enrichissant de l'autre.

Penser l'avenir...

Le constat partagé est riche. Mais maintenant comment aller plus loin ? C'est l'objectif des quatre ateliers : animation – projet garrigues – savoirs naturalistes – vie associative.

Les discussions sont riches et les idées fusent, certaines très concrètes, d'autres ambitieuses, encore balbutiantes ou bien déjà expérimentées. Le mélange des horizons y est peut être pour quelque chose. Et les discussions de se poursuivre à l'heure du déjeuner. Serrés autour de tables toujours aussi garnies de mets hétéroclites et savoureux, nous vivons alors un grand moment de cohésion dans la pure tradition associative populaire.

On tarde un peu à s'y remettre. Mais lorsqu'on le fait, la ferveur est intacte et l'attention à son maximum pour écouter les nouvelles têtes qui ont bien voulu se prêter au jeu des restitutions.

L'atelier « animation » rappelle les pistes d'interventions pédagogiques mixtes, évoquées le matin (CPN, camps, grand public) et propose quelques nouveaux chantiers de réflexion (animation autour de publics handicapés, mise en place d'un camp pour adultes).

L'atelier « projet garrigues » met en lumière les lieux d'investissement possibles (participation aux rendez-vous des garrigues, écriture sur le site Internet Encyclopédie Vivante, relecture de l'Atlas, apports à la photothèque...).

L'atelier « savoirs naturalistes » constate deux grands types

d'attentes : apprendre tout en étant utile, partager et valoriser ses connaissances (données). Les chantiers en cours sont alors rappelés (papillons-odonates) et d'autres proposés (projet Rollier, photothèque, critique partagée des productions du secteur expertises).

Enfin, l'atelier vie associative pointe quelques leviers pour favoriser les échanges : formation-action des bénévoles pour plus d'autonomie sur les animations week-end. Meilleure communication sur les activités qui se prêtent bien à une participation bénévole. L'écriture d'un livre sur l'aventure « écolo » pour les 40 ans. Dynamiser les portes d'entrée dans l'association. Bref, mettre en place une commission « communication associative ».

La discussion ne pouvait être mieux lancée. Et ça ne va pas s'arrêter ici.

Maintenant il faut organiser la mise en œuvre de ces initiatives. Et les avis sur la méthode sont divers. Est-ce qu'on forme des petits groupes autour de chaque initiative identifiée ? Ou essaie-t-on d'abord de construire collectivement une organisation cohérente de toutes ces idées ? Bref... on finit par avoir l'impression qu'on essaie d'organiser comment organiser les passerelles... Moment de flottement... On se dit qu'on s'est peut-être un peu emballé. Alors, on se contente de rappeler les chantiers à travailler et, pour chacun, de désigner deux référents, un adhérent et un permanent. Et c'est déjà beaucoup.

Il est l'heure de se quitter mais la production a été très riche et constructive. Les pages à écrire n'en seront que plus attendues.

Nicolas Manceau,
Responsable du Secteur
Expertises de Milieux Naturels

Les chantiers passerelles permanents-bénévoles

Voici les chantiers dans lesquels vous pouvez vous impliquer ainsi que le nom de la personne de l'équipe à contacter.

Atelier animation :

- le club CPN,
- animation grand public,
- animation lors des camps,
- réflexion animation auprès de publics handicapés,
- réflexion autour de la mise en place d'un camp pour adultes,
- animation sur des projets scolaires.

Contacteur Mathilde Garrone:
mathilde.garrone@euziere.org

Atelier garrigue :

- participation des adhérents au projet,
- encyclopédie des connaissances, « atlas »,
- photothèque: prise de photos selon un listing que nous allons élaborer.

Contacteur Manon Pierrel:
manon.pierrel@euziere.org

Sciences citoyennes :

- atlas odonates papillons,
- projet rollier,
- photothèque,
- regards critiques sur les productions,
- inventaire participatif faune / flore courantes,
- projet arbres remarquables.

Contacteur Nicolas Manceau:
nicolas.manceau@euziere.org

Editions :

- commission éditions « com'édi »,
- tenir stands, envois de catalogues...
- comités de lecture .

Contacteur Isabelle Meynard:
isabelle.meynard@euziere.org

Atelier transversal communication :

- création d'un groupe de travail communication associative.

Contacteur Marie Emorine:
marie.emorine@euziere.org

Atlas Papillons et Libellules Languedoc-Roussillon

Un gros travail a été réalisé permettant d'avancer sur l'état des lieux de la connaissance sur les libellules et papillons de la région.

Après une année 2011 marquée par les toutes premières opérations sur le terrain (formations, prospections ciblées) malgré un manque d'anticipation et de communication, il est vrai, le véritable lancement du projet arrive en pleine période de terrain, période peu propice à la planification.

Il en sera autrement pour 2012, la journée adhérent du 19 novembre ayant ravivé les envies communes des adhérents et salariés sur le plan de l'apprentissage et du partage sur le terrain.

Ce projet d'Atlas s'y prête particulièrement et une petite équipe de salariés et d'adhérents s'est réunie pour vous concocter un joli programme pour cette année 2012.

L'objectif : améliorer les connaissances sur les papillons et libellules de la Région ; sensibiliser et former le public à ces deux groupes.

La motivation : envie de partager et d'apprendre sur le terrain ! Attention, prêt ? C'est parti !!!

De quoi va-t-on parler ?

De petite bêtes : Odonates (libellules, demoiselles...) et de Rhopalocères (Rhopa... quoi ?? de papillons de jour !!) : reconnaissance, biologie, écologie, méthodes d'étude...

Les dates (lieux de rendez-vous au siège de l'association) ; les formations se déroulent sur le domaine de Restinclières, les sorties dans le département de l'Hérault :

- jeudi 1er mars 2012 – 19-21 H : Formation théorique papillons : notions théoriques de base, morphologie, biologie, écologie.

- samedi 17 mars 2012 – 14-18 H : Formation papillons : identifications sur le terrain, capture...

- samedi 14 avril 2012 – 9-18 H : Sortie papillons : prospection sur des secteurs méconnus de l'Hérault.

- mardi 17 avril 2012 – 9-18 H : Sortie papillons prospection sur des secteurs méconnus de l'Hérault.

- Jeudi 26 avril 2012 – 19-21 H : Formation théorique libellules notions théoriques de base, morphologie, biologie, écologie.

- samedi 28 avril 2012 – 14-18 H : Formation libellules

- mercredi 2 mai 2012 – 14-18 H : Sortie odonates & papillons à Restinclières.

- samedi 19 mai 2012 – 14- 8 H : Formation libellules

- mardi 22 mai 2012 – 9-18 H : Sortie odonates & papillons

- mardi 12 juin 2012 – 9-18 H : Sortie odonates & papillons

- jeudi 15 juin 2012 – 9-18 H : Sortie papillons & odonates

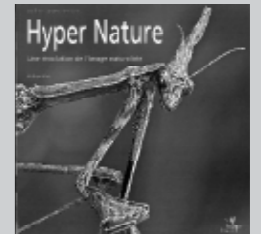
- mardi 19 juin 2012 – 9-18 H : Sortie odonates & papillons

David Sautet,
Chargé de mission en expertises de
milieux naturels

Renseignements :
04 67 59 97 32
ou david.sautet@euziere.org

« Lu pour vous »

Hyper Nature, une révolution de l'image naturaliste .
(Philippe Martin - éditions Biotope, collection Parthénope.)



Philippe Martin, bien connu de notre association, publie un livre hors du commun, un livre d'IMAGES, qu'il élabore avec ses appareils photo et son œil de naturaliste et d'artiste.

Philippe a inventé une nouvelle façon de photographier le vivant, qui fait que, subitement, vous avez le sentiment d'être face à l'animal dont tous les détails apparaissent nets et visibles. Insectes, reptiles, mollusques, plantes... tous se prêtent à ce voyage à la loupe multifocale, sauf (et à une exception près) les mammifères et les oiseaux (qui bougent trop, mais Philippe trouvera sûrement la solution...).

Ce sont donc, avant tout, les images qui guident et entraînent le lecteur ; les commentaires expliquent les conditions et les circonstances des prises de vues.

Mais bien au-delà du discours technique Philippe nous parle des êtres vivants qu'il observe et des heures de patience qu'il lui a fallu pour réussir ses clichés, dans le respect du sujet.

Ce n'est donc pas le moindre mérite de ce bel ouvrage que de trouver le ton juste pour s'adresser aux curieux de nature, mais aussi aux amateurs de photographies et d'images.

Il donne ainsi l'envie aux naturalistes de s'essayer à la photographie et aux photographes d'aller au delà de l'image pour observer et comprendre le vivant.

de ses populations et des paysages, fait très pertinent sur le plan biologique.

La contrepartie de ce niveau d'exigence est moins séduisante cependant. Nous travaillons sur du « matériel biologique » complexe par nature, dont l'existence est bien souvent liée à des centaines d'années de relations étroites avec les sociétés humaines et pour lequel l'observateur est soumis à des contraintes lourdes biaisant systématiquement les résultats (les conditions d'observations hétérogènes, une histoire individuelle impliquant une perception originale...).

Or, nous sommes encore, et de plus en plus, dans un contexte économique et institutionnel où il est exigé de « faire le plus avec le moins », et dans des temps toujours plus réduits.

Ce contexte pose un certain nombre de questions transversales, surtout destinées aux générations futures de naturalistes en cours de formation :

- Comment garder à l'esprit que cette pratique s'inscrit à l'échelle de l'individu et qu'elle évoluera tout au long de sa vie, dans un contexte très objectivé (donner de la valeur à mes observations) et « court-termiste » ?

- Quelle considération avons-nous de la destination de nos connaissances et compétences dans un système

très cadré, aux attentes bornées ?

- Quelle marge de manoeuvre avons-nous pour réajuster notre investissement dans ce système très formaliste ?

Beaucoup de scénaris sont envisageables tant les réponses à ces questions sont diverses :

- Persister dans un système beaucoup plus réactif que nos capacités citoyennes et sociétales actuelles ;
- S'engager dans la lutte armée !
- Recentrer notre coeur de métier et de passion sur la sensibilisation de la « masse » et non pas sur la satisfaction des élites.

Dans le cadre de l'association, comment est-il possible de continuer à être efficace et innovant dans le double objectif qui est le nôtre : informer, instruire et sensibiliser toutes les strates de la société et de ce fait, participer à la protection de milieux naturels.

La mise en place, à la suite de la journée de novembre, de groupes de travail mêlant adhérents et permanents, va permettre de mener un peu plus loin ces réflexions auxquelles nous vous invitons à vous joindre.

Mathieur Bonnemaïson,
Thibault Suisse,
Chargés d'études en expertises de milieux naturels

C'est qui ça ? Les nouvelles têtes de l'équipe salariée



Anna Roché, nous a rejoint en Service Civique Volontaire sur le secteur animation pour un an.



Bernard Comte, a intégré l'équipe pour une durée de trois ans s'occupe des aspects logistique et maintenance.



Manon Pierrel, après une courte absence, Manon revient et assure l'animation du Projet Garrigues.



Isabel Ibarrondo, nous concocte depuis septembre de bons petits plats.



Yann Gauvrit, rejoint l'équipe d'animation pour le printemps.



Clément Lemarchand, intègre l'équipe d'expertises en Service Civique Volontaire pour un an et travaillera sur le projet chiroptères.

Apport associatif : comment aider les écolos à développer de nouveaux projets ?

Depuis 30 ans, l'association des Ecologistes de l'Euzière a des salariés et depuis cette époque l'association a des problèmes de trésorerie plus ou moins chroniques. Les solutions pour y parer n'ont jamais été très satisfaisantes : dettes auprès des salariés (salaires payés en retard), emprunt auprès des adhérents...

L'association a toujours été bien gérée, mais « au plus juste », ce qui ne nous a pas permis d'engranger des excédents d'exercice pour alimenter notre fonds associatif. C'est lui qui devrait nous aider à passer les mauvaises années, nous donner un peu de trésorerie pour résister au retard de paiement des financeurs ou des clients et surtout pour investir dans de nouveaux projets.

En particulier dans l'édition, car éditer des livres nécessite d'avoir des moyens d'investissement à moyen terme. Le temps est long entre le moment où on commence à travailler sur un livre (et qu'il coûte) et celui où il commence à être acheté (et qu'il rapporte...). Mais si vous avez vu les trois ouvrages que nous avons publiés cette année, le résultat en vaut la chandelle...

Le bilan financier de l'année 2011 sera plutôt bon, l'association poursuit son développement de façon maîtrisée ; il y aura un peu d'excédent pour cet exercice, mais il sera insuffisant pour nous permettre de répondre à nos besoins de fonds de roulement et d'investissement.

Comme c'est au moment où les choses vont bien qu'il faut anticiper sur l'avenir, nous avons pris contact avec l'Airdie* et la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon, qui nous ont déjà aidés il y a quelques années, pour rechercher, avec elles, différentes solutions.

Au vu des bilans des années passées et des prévisions établies avec Michelle Cornillon et Jean-Paul Sallasse, le Fonds Régional d'Investissement Solidaire (FRIS), géré par l'Airdie, et la Caisse d'Épargne vont à nouveau nous aider en nous prêtant de l'argent à des taux très faibles (60 000 € pour le FRIS à 2% et 20 000 € pour la CELR).

Notons au passage que dans le rapport fait de l'Airdie, celle-ci souligne « l'expérience de 35 ans de la structure avec une vie associative riche et dense sur des secteurs d'activités porteurs qui ont un sens sur le territoire, un ancrage partenarial solide et une équipe qui s'étoffe et se consolide, confortent les perspectives de développement des Ecologistes de l'Euzière ».

Dans les discussions avec ces partenaires, j'ai demandé comment nous pourrions, en tant qu'adhérents de l'association, nous aussi contribuer à cet apport en trésorerie.

La solution se nomme « Contrat d'apport associatif, avec droit de reprise ».

Autrement dit, les adhérents (ou des personnes qui ne le sont pas encore...) prêtent de l'argent aux écolos sur une durée de 3 à 5 ans, un contrat est signé en bonne et due forme avec l'apporteur, mais soyons clairs, les associations ne sont pas des banquiers : nous ne pourrions

pas reverser des intérêts...

L'objectif est d'apporter ainsi 15000€ à l'association. Si nous sommes assez nombreux et en se relayant sur plusieurs années nous pourrions constituer ainsi un fonds de roulement permanent à l'association, qui aurait ainsi plus de visibilité pour ses projets.

Nous présenterons les modalités concrètes de cette démarche, lors de l'Assemblée Générale en avril prochain, mais d'ici là, vous pouvez également continuer à faire des dons à l'association des contrats d'apport associatif sans droit de reprise... offrant une réduction d'impôts de 60% du montant versé.

Jean Burger,
co-président

* L'Airdie est une association spécialisée dans le financement de projets dans l'économie sociale et solidaire, elle agit en partenariat avec des établissements bancaires, les départements et la Région, ainsi qu'avec les services de l'État.

Quelques travaux en cours

- Suivi des chauves-souris de la ville de Montpellier : projet de sciences citoyennes / suivi des espèces de la ville de Montpellier avec le service des espaces verts (2011) et le grand public (2012) en partenariat avec le Muséum National d'Histoire naturelle de Paris (David Sautet).

- Inventaire des chauves-souris du massif boisé du Bois des Lens (30) en partenariat avec le collectif du Bois des Lens (David Sautet).

- Élaboration du DOCOB du site Natura 2000 « Vallée du Lampy » sur la Montagne Noire autour de Saissac, cela correspond à un gros plan de gestion sur 8 communes qui associe tous les acteurs du territoire (Damien Ivanez).

- Élaboration d'un dossier de demande de dérogation à l'interdiction de détruire des espèces protégées et leurs habitats (Dossier CNPN). Dans le cadre d'un projet d'extension de carrière sur la commune de Baixas (66) (Damien Ivanez).

- Définition des mesures compensatoires aux impacts d'un projet photovoltaïque sur l'Oedicnème criard et le Pipit rousseline: Saint-Marcel-sur-Aude (11) (Damien Ivanez).

- Évaluation de l'intérêt des aménagements réalisés sur trois ouvrages traversant l'autoroute A9: Loupian, Montblanc et Bessan (34) (Damien Ivanez).

« Week-end champignons initiatique au Malzieu », du 7 au 9 octobre 2011

Ce week-end s'annonçait pour moi sans surprise, et plein de sérénité. Il fut à l'inverse, un intense moment de bouleversement de certitudes.

Certes, je n'étais pas venu pour apprendre à reconnaître les champignons : sur ce sujet, j'étais incolable.

J'en connaissais par cœur les quatre espèces qui existent : le cépe de Bordeaux, la girole, la morille et bien sûr, l'amanite phalloïde. Quatre champignons, comme les quatre mousquetaires, ou les quatre éléments du tableau de Mendeleïev : la terre, l'air, l'eau et le feu.

Tout était simple et cela me convenait très bien. Mais l'on m'avait tellement vanté la convivialité, la chaleur humaine, la qualité des repas, et le cadre merveilleux dans lequel se déroulaient ces rencontres, que j'étais excité à l'idée d'y participer. En la matière, tout a été au-delà de mes espérances, et j'en remercie vivement tous les participants.

Pour en revenir au sujet, tout a commencé le vendredi soir, après un excellent repas.

Sur une table à part, la cueillette de l'après-midi avait été déposée méticuleusement. Tous les participants faisaient cercle, et Jean-Marie Wotan plaçait sous les champignons des papiers portant le nom des espèces. J'avoue que j'écoutais d'une oreille distraite, légèrement engourdie par le repas et les boissons ; j'y voyais, pour ma part, cinq cépes de Bordeaux, une seule girole, pas de morille, et une multitude d'amanites phalloïdes.

Lorsque ce fut terminé, me trouvant seul avec Jean-Marie Wotan, je lui montrai un champignon que je trouvais être un superbe spécimen d'amanite phalloïde.

Il me regarda, surpris, mais avec sa gentillesse habituelle, il me dit : « Non, ceci est une amanite tue mouche : celle-ci, par contre, est une amanite phalloïde ».

À mon tour, je le regardai, interloqué, mais compris instantanément : J'étais le « petit nouveau », et je subissais le bizutage !



Mais Jean-Marie, toujours très sérieux, continua : « Si tu remarques bien, celle-ci est légèrement moins rouge que l'amanite tue mouche ». Je ne savais plus quoi penser, et mon regard se porta alternativement sur les champignons et sur Jean-Marie, et ainsi de suite.

Au bout de quelques minutes, et à force de concentration, il me sembla en effet apercevoir une nuance dans le ton de rouge. En poursuivant encore, je vis qu'elle était même beaucoup moins rouge. Cinq minutes de plus, et elle virait franchement au verdâtre. C'était à proprement parler hallucinant !

À cet instant, une forte angoisse me saisit à la gorge : hallucination ! Mais voilà ! Dans la poêlée de cépes que nous avions dégustée au repas devait se trouver fatalement une amanite phalloïde, d'où cette

hallucination, due à un début d'empoisonnement. Je faillis hurler de terreur, mais me retins aussitôt.

Non, non, me dis-je : Jean-Marie, ainsi que tous les autres membres, sont trop fins connaisseurs pour avoir fait pareille erreur. Je tentai tant bien que mal de me calmer et de cacher ma terreur.

Comme la soirée était bien avancée, chacun allât se coucher. La nuit qui suivit fut l'une des pires de ma vie ; je la passai à contrôler sans cesse mon pouls et ma respiration, guettant le moindre signe avant-coureur d'une intoxication, ne sommant que pour de brefs instants dans d'atroces cauchemars et me réveillant en sursaut, couvert de sueur.

Le jour naissant m'apportât quelque réconfort. Je me levai, exténué et fiévreux. Décidé d'en avoir le cœur net, je me rendis directement devant la table. Et là, miracle !

Je voyais, étalés devant moi, des champignons de toutes tailles, couleurs et formes différentes ; ils portaient comme nom bolet à beau pied, bolet rude, coulemelle, praxille à pied noir et enroulé, lactaires, russules, nonette voilée et bien d'autres encore. C'était magique ! Comment avais-je pu passer à côté de cela tout ce temps !

Comment remercier Jean-Marie et tous les participants pour cette magnifique révélation ?

Le reste du séjour fut très excitant pour moi ; j'allais de découverte en découverte, trouvant amanites vaginées, divers bolets... Ainsi, il n'existait pas quatre, mais plus de quarante espèces de champignons !

Tellement plus qu'on en dénombrait plus de 200 000 espèces différentes.

À ce rythme-là, et pourvu que l'on m'accepte encore, on n'a pas fini de m'y voir, aux sorties champignons du mois d'octobre, au Malzieu !

Bernard Comte,

L'Expertise de Milieux Naturels : cheval de Troie ou sucre d'orge ?

EMN, Efficace Même la Nuit, Expression d'un Malaise Nimbé, Effervescence de la Myéline Neuronale, Expertise des Milieux Naturels...

Depuis la journée d'équipe et la journée de réflexion de l'an dernier, nous avons initié une réflexion de fond sur ce qui justifie notre activité et le bien-fondé de nos pratiques au sein du secteur.

Voici un rapide tour d'horizon de l'état actuel de nos réflexions.

Contrairement à la pratique de l'observation de la nature qui nous entoure, les démarches d'expertise sont, dans leur forme actuelle, relativement récentes.

Les premiers textes modernes présentant l'obligation ou même le souhait de prendre en compte notre patrimoine naturel et de concourir à sa protection remontent au début du 20^{ème} siècle.

Chez nous, la loi de protection de la nature de 1976 pose les bases de notre législation concernant la prise en compte de ce patrimoine. Composée de 43 articles, elle déclare que :

« La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont déclarés « d'intérêt général ».

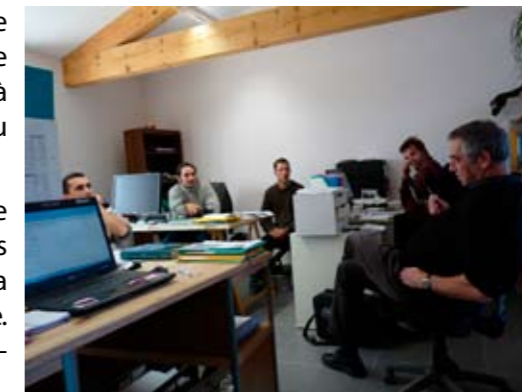
Elle instaure en parallèle l'existence de listes d'espèces protégées, la démarche d'étude d'impact ainsi que la création de l'outil « réserve naturelle ».

Elle ouvre un peu plus largement la voie de « l'expertise », réservée jus-

que-là au cercle de scientifiques ou d'autodidactes bien souvent isolés. Ainsi, le besoin d'identifier et d'évaluer la valeur (en quelque sorte la qualité) de ce patrimoine est établi, et la demande pressante...

L'expertise, kezakoko ?

Quel est le point commun entre la vie de vos mésanges à la mangeoire, le bilan délicat de la reproduction de l'Aigle de Bonelli ces dernières années et la construction de passages à faune sur nos autoroutes ?



Tous ces éléments ont pour origine un dire d'expert dans le sens où ils se basent sur la constatation, par une tierce personne, de l'existence d'un fait biologique jusque-là inconnu à cet endroit et à cette heure.

Dans bien des cas, personne d'autre que l'observateur ne peut le confirmer, certains peuvent l'infirmer, mais vous êtes l'unique inventeur de ce fait (que nous appelons « donnée naturaliste » classiquement), fait qui n'existe que par vos yeux socialement parlant.

Second point commun : ces observations ont globalement la

même valeur juridique et la constatation de la présence d'une espèce bénéficiant d'un statut de protection possède donc d'une existence juridique au même titre que l'éventuelle obtention du permis d'aménager qui découle de la démarche du commanditaire.

Les différences ? Il est important de distinguer l'observation naturaliste (une donnée brute, que certains rechignent à partager) de l'analyse qui est conduite sur la base de ces données.

La part essentielle de notre travail concerne ce dernier point afin de répondre à une demande d'ordre plus politique et économique (quels éléments de notre patrimoine contraignent la mise en place de ce projet et comment y remédier ?) que sociétal (ce projet répond-il aux attentes des populations implantées localement ?).

On comprend aisément le besoin de formaliser un tant soit peu les choses afin de les rendre intelligibles par différentes institutions et corps de métier.

Jusqu'à présent, et même si une réelle coordination fait parfois défaut au sein des naturalistes, la confiance que nous portent nos institutions suffisait à répondre à leurs besoins.

La « simple » présence d'espèces protégées suffisait à conduire une démarche d'évaluation environnementale des projets, si imparfaite soit-elle.

De manière assez récente, le niveau de détail devant conduire les analyses a augmenté afin de répondre à des questions de fond en termes biologiques : quel sera l'impact du projet sur les populations locales de Proserpine ?

De quelle manière les chauves-souris pourront-elles se déplacer après la mise en place de cette route...

Nous sortons désormais de l'observation « simple » d'une espèce à l'évaluation de l'impact à l'échelle

Secteur formation

Nous sommes fortement impliqués dans le montage et l'encadrement d'un nouveau diplôme Jeunesse et Sport, d'Education à l'Environnement et au Développement Durable, de niveau III.

Il s'agit du DE JEPS option « Coordination de projets de territoire et de réseau ».

Il est porté par l'ARDAM et Le Merlet, avec la complicité engagée de l'APIEU, DIFED, GRAINE et Ecologistes de l'Euzière, et se déroule à Mèze.

Neuf stagiaires ont démarré en septembre cette formation en alternance entre des modules groupés (134 j) et un stage en entreprise (100 j).

Les modules sont : Politiques publiques / partenaires privés, Connaissances des structures, Connaissance des publics, Dispositifs réglementaires, Diagnostic de territoire, Coordonner une action éducative, Gestion des ressources humaines, Gestion financière, Intervenir en formation, Communication, Réseaux, Gestion du groupe en formation.

Les structures d'accueil du stage sont : des associations d'Education à l'Environnement, des Centres d'Activités de Pleine Nature, des Communautés de Communes, des Centres de Formation, un Syndicat vigneron, un Centre de Loisirs ...

Les structures d'accueil potentielles pour les stages ont montré un intérêt pour cette formation.

L'employabilité semble bonne pour ce type de profil, notamment au-delà du monde de l'Education à l'Environnement, dans des structures qui sont amenées de plus en plus à prendre en compte l'interface avec le public.

Une ouverture aux adhérents du GRAINE.

Pour cette session, il a été judicieusement mis en place des passerelles entre le DE JEPS et le programme de formation interne du GRAINE L-R.

Trois modules (Gestion des ressources humaines, Gestion financière, Intervenir en formation) sont ouverts, dans la mesure de cinq personnes supplémentaires, aux salariés des structures adhérentes au GRAINE, par le biais d'une demande à Uniformation.

Luc David,
Responsable du secteur Formation,

Pour tous renseignements
contacter Luc David :
04 67 59 54 62
ou Vincent Le Gall au GRAINE:
04 67 06 01 13

Les prochains stages:

30 mars et 6 avril: Stage « Salades Sauvages » - Prade le Lez (34)

8 au 11 mai: Stage « Botanique » - Lauret ((34)

4 et 11 mai: Stage « Libellules et Papillons » - Prades le Lez (34)

Pour tous les stages, renseignements et inscriptions
aux Ecologistes de l'Euzière :
04 67 59 54 62 ou luc.david@euziere.org
Retrouvez tous nos stages sur: www.euziere.org

Le projet Garrigues en 2012 c'est :

- des Rendez-vous des garrigues réguliers: pour découvrir des thématiques de garrigues sous le regard de spécialistes ou d'animateurs et échanger avec des passionnés et des membres du Collectif.

- la finalisation de l'Atlas des Garrigues.

Clôturer la rédaction et l'édition de ce livre de référence co-écrit et mettre en place une plateforme Internet, « l'encyclopédie vivante ».

- la montée en puissance du Collectif des Garrigues.

Aujourd'hui, 35 membres, le Collectif se développe, se structure, s'organise, monte des projets et réalise des analyses de fond.

- la rédaction d'une Charte des Garrigues: une proposition de grandes orientations pour répondre aux enjeux du territoire des garrigues.

Pour toutes informations
contacter :

Manuel Ibanez et Manon Pierrel
au 04 67 59 54 62



LE DOSSIER

Préparé par:
Thibaut Suisse avec
Maud Petitot, Karine De Wavrechin, Mathilde
Garrone, Marie Dherbomez

Les « Zones Humides » ; milieux de très fort intérêt dans une région méditerranéenne par nature sèche.

Chaque trimestre vous retrouverez désormais un dossier abordant un sujet sous différents angles: naturalisme, animation, interprétation...

Les articles seront rédigés tant par des permanents que par des bénévoles.

Aujourd'hui nous aborderons le sujet des zones humides, sur lesquelles certains de nos salariés ont beaucoup travaillé ces derniers mois.

Elles offrent un terrain d'exploration passionnant pour notre association.

Comment les recenser, les faire connaître et les protéger ?

Voici quelques éléments d'expériences et de réflexion.

Thibault Suisse,
Chargé d'études en expertises
de milieux naturels

SOMMAIRE

- p.8 De quoi « Zones Humides » est-il le nom ?
- p.9 Faire l'inventaire du Lez et de la Mosson.
- p.10 1...2...3...4 Comment bien compter les grenouilles ?
- p.11 Des Yeux qui brillent dans l'eau.
- p.12 Au fil de la Mosson.
- p.12 Journée Mondiale des Zones Humides.
- p.13 Au revoir Madame.
- p.14 Curieux de Nature.

De quoi « zones humides » est-il le nom ?

« Zones humides » : derrière ce terme générique, se cache une diversité de milieux dont le point commun est la présence de l'eau.

Si certains comme la lagune de l'étang de Thau sont naturels, d'autres comme les étangs des Dombes ou de Sologne, créés au Moyen Âge par les moines défricheurs pour développer la pisciculture, sont artificiels malgré leur richesse et leur aspect. Enfin la plupart (notamment les rivières) issus d'une dynamique naturelle, ont très fortement été modifiés par les activités humaines.



Dans la terminologie officielle, une zone humide est un terrain inondé, ou dont le sol est gorgé d'eau, de manière temporaire ou permanente et où la végétation, par la présence de certaines espèces, met en évidence l'humidité du milieu.

En France, les principaux types de zones humides sont les lacs et étangs, les rivières et leurs ripisylves, les roselières, marais et tourbières, les prairies humides, les mares et les mouillères (mares temporaires).

Comme souvent lorsqu'on parle de nature, la région méditerranéenne présente des particularités dues à sa sécheresse estivale et à la relative douceur des hivers. Les milieux temporaires, très humides en hiver et très secs en été, sont donc particulièrement diversifiés chez nous, alors que les tourbières et les marais sont très peu présents.

De par leur fonctionnement biologique et hydraulique, les zones humides ont un rôle écologique important et rendent de nombreux services à la société humaine. Lors

des périodes pluvieuses, ces milieux se gorgent d'eau qu'ils rediffusent ensuite lentement tout au long des périodes sèches. Ils jouent alors à la fois un rôle de rétention des crues et de château d'eau, stockant l'eau lorsqu'elle est abondante pour la diffuser ensuite.

De plus, l'activité biologique des micro-organismes et des plantes de ces milieux va agir comme un filtre épurateur, bloquant les nitrates et certains toxiques qui pourraient être présents dans l'eau.

Ce rôle, lorsqu'il est permis par des milieux humides en bonne santé, facilite grandement les processus d'épuration de l'eau. La végétation agit aussi comme un peigne qui ralentit l'écoulement de l'eau et retient les limons. Cette action permet un enrichissement du sol des vallées alluviales et un meilleur réapprovisionnement des nappes phréatiques.

Enfin, pour les zones humides des plaines alluviales et du littoral, la présence d'eau tout au long de l'année et l'abondance d'éléments nutritifs, permettent un développement biologique très important qui se traduit à la fois par la diversité des espèces mais aussi par le grand nombre des individus de chaque espèce.

Ceci explique que ces zones aient longtemps été très utiles pour la production de ressources alimentaires. Ainsi, la pisciculture traditionnelle dans les étangs des Dombes, les pêcheries des étangs du littoral méditerranéen et les rizières de Camargue font écho aux cultures combinées poisson-riz du bassin du Yangtze en Chine.

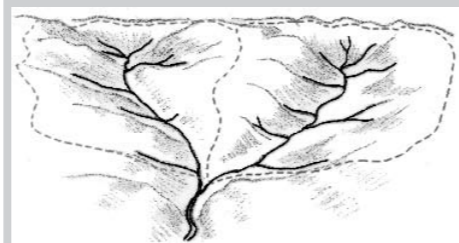
Mais cette richesse naturelle et économique a souvent été mise à mal par l'intensification des pratiques agricoles, l'utilisation de plus en plus courante de produits chimiques de synthèse dans l'ensemble des activités humaines et l'absence de tolérance envers les aléas de la nature, laquelle aboutit à une politique du risque zéro. Il faut bien dire que les zones humides n'ont

L'eau dans le territoire

La notion élémentaire pour comprendre les problématiques liées à l'eau dans un territoire, est celle de bassin versant.

Un bassin versant est toujours rattaché à un cours d'eau ou une pièce d'eau : mare, étang, ruisseau, rivière, fleuve. Il correspond au territoire, délimité par des lignes de crêtes, dans lequel l'eau qui tombe arrivera, à un moment ou à un autre, dans ce cours d'eau ou cette pièce d'eau.

On peut donc additionner les bassins versants des ruisseaux et des rivières pour former celui d'un fleuve.



La France métropolitaine possède trois bassins versants majeurs : le bassin versant de la Méditerranée, celui de l'Atlantique et celui de la Mer du Nord. Au niveau administratif, les bassins versants sont regroupés en cinq grands territoires gérés chacun par un établissement public nommé Agence de l'eau. Le rôle de ces agences est de favoriser une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Pour cela, elles établissent un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) qui fixe les grands principes et les objectifs de gestion de l'eau, en terme de qualité et de quantité, pour son territoire.

Elles possèdent aussi des moyens financiers et délivrent des aides financières pour permettre la réalisation de ses objectifs. À l'échelle locale des principaux fleuves et rivières qui composent le territoire d'une agence de l'eau, des Commissions Locales de l'Eau (CLE) sont chargées de décliner le SDAGE en un document adapté aux enjeux locaux : le SAGE.

Les orientations données par ces deux documents doivent être prises en compte lors de l'élaboration des différents documents d'urbanisme.

Quelques nouvelles du secteur animation

L'année 2011 s'achève ! Ce fût une année bien remplie d'animations scolaires et grand public, de rencontres riches et de moments de partage et d'échange.

Nous vous raconterons tout cela plus en détails lors de l'Assemblée Générale.

L'année 2012 s'annonce également sur un rythme bien soutenu.

Cette année encore, nos projets scolaires vont nous emmener aux alentours de Nîmes, de Montpellier et de Sète.

Les thèmes sont riches et nombreux : le littoral (activité humaine, faune, flore, découverte du territoire), la rivière Mosson et ses abords, étude de l'évolution des paysages dans des sites fantastiques, la garrigue (sous tous ses aspects), les mares, sans oublier la biodiversité en ville, à la campagne, à l'école... avec des classes de maternelles, primaires, collège et lycée.

Comme vous pouvez le constater, nous n'aurons pas le temps de nous ennuyer ! Pour cela, l'équipe d'animation s'agrandit pour la période du printemps.

Thibault Juvet (Piou pour les intimes), après un an en Service Civique Volontaire et Yann Gauvrit, bénévole sur le CPN (Club connaître et Protéger la Nature) et ex-stagiaire 2011, vont tous les deux venir renforcer l'équipe d'animation.

Anna Roché arrive début janvier pour assurer un SCV d'un an au secteur animation et va donc contribuer à la bonne humeur et au dynamisme de l'équipe.

Raphaël, étudiant en Licence Pro-

fessionnelle à Florac, consacrera son stage de 3 mois au projet « Mosson ». Nous accueillerons très certainement deux autres stagiaires : un BTSA GPN (gestion et protection de la nature) qui s'attellera au projet des camps et un autre stagiaire sur une longue période dont le projet s'orientera sur les animations scolaires (suivi, analyse de pratique...).

A ce jour, tout n'est pas complètement défini, mais le printemps au secteur animation se prépare, s'organise, s'anticipe, fourmille déjà...

Concernant les animations grand public, le programme s'élabore petit à petit. Je ne vous représente pas les samedis buissonniers à venir, mais ils sont nombreux.

Cette année, quatre « 24 heures de la nature » auront lieu entre avril et juin dans le secteur de Montpellier où vous êtes bien évidemment les bienvenus.

Comme chaque année, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants ou petits-enfants aux séjours nature 2012 qui s'annoncent pleins de découverte, de partage, de bonheur, de grands espaces, de vacances quoi !!!

Fiougage est un endroit magnifique, un lieu d'évasion sans pareil, où tout est possible !! Si si, je vous assure. Lisez plutôt...

Vous en avez rêvé, les Ecologistes de l'Euzière le rendent concret.



2012 est l'année où vous aussi vous allez pouvoir vivre un camp nature comme vos enfants, mais sans eux!!!

Au programme, on ne va pas tout vous dévoiler maintenant mais une petite mise en bouche s'impose : rencontres, échanges, découvertes, bonheur d'être ensemble dans un paysage sensationnel, chez un hôte d'exception, accompagnés d'animateur et d'experts naturalistes pour croquer la Margeride à pleines dents !

Comme pour les enfants, nous vous préparerons des activités pour les deux premiers jours puis ce sera à vous de choisir un sujet de nature qui vous intéresse et vous questionne afin d'élaborer, avec un petit groupe de personnes, un projet naturaliste.

Il y aura également tous les moments de vie collective, ou nous construirons à nouveau des souvenirs de colonies de vacances !

N'attendez pas, inscrivez-vous dès maintenant, les places sont limitées.

Karine De Wavrechin,
Animatrice

Curieux de Nature

L'Homme pollue la nature. Depuis des décennies la qualité de l'eau diminue à grande vitesse. Prenons l'exemple des lagunes; des étangs un peu particuliers

Le Littoral est le réceptacle final des matières polluantes d'origine humaine. Il reçoit les eaux de ruissellement qui entraînent, par lessivage des sols, des engrais, des pesticides, des métaux lourds etc., constituants les micropolluants ⁽¹⁾.

De plus, dans ces eaux se déversent les rejets des stations d'épuration qui, malgré tout, contiennent encore des micro-organismes, dont certains sont pathogènes ⁽²⁾, et beaucoup de matières nutritives. (Source Ecolodoc n°3 Lagunes languedociennes, Les Ecologistes de l'Euzière)

Voyons un peu une des mesures physiques qui permet aux experts de la qualité de l'eau d'avoir une idée de la quantité de matière en suspension dans l'eau : le disque de Secchi (source Animature Tome 1, Les écologistes de l'Euzière).

Source de pollution	Produits polluants
Agriculture	Azote, cuivre, pesticides,...
Aquaculture	Matières organiques, résidus de nourriture,...
Industrie	Métaux lourds, hydrocarbures,...
Urbanisation-tourisme	Matières organiques, germes fécaux, détergents, TBT (peinture bateaux),...
Divers	Hydrocarbures, ordures,...



Quelques précisions :

Le disque de Secchi nous permet une mesure relative de la transparence de l'eau. Celle-ci nous renseigne donc sur les matières en suspension dans l'eau. Plus il y a de matières en suspension, moins la lumière pénètre en profondeur, ce qui influe sur le développement de la vie aquatique. Cet outil est utilisé entre autre dans l'eutrophisation ⁽³⁾ des étangs, des lagunes.

Comment l'utiliser ?

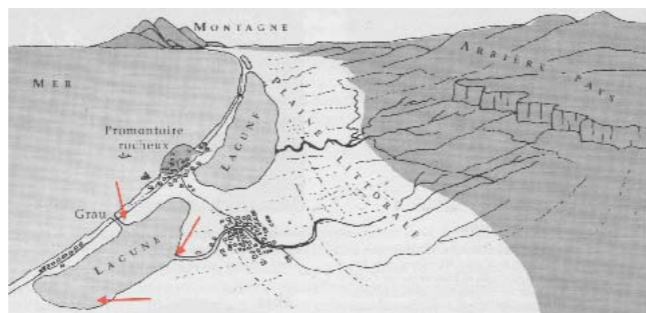
La plupart des mesures ne sont significatives que par comparaison entre divers lieux et aux différentes saisons. Il est donc intéressant de suivre une lagune et de faire des mesures en des points remarquables (voir flèches rouges sur schéma) et aux différentes périodes de l'année (début du printemps, début d'été, fin d'été,...).

Précautions d'emploi :

Attention, les conditions atmosphériques peuvent perturber la mesure. Il faut donc noter l'état du ciel, la luminosité, le temps (pluie...) et l'heure où a été fait le relevé.

Matériel à rassembler pour la réalisation du disque de Secchi:

- | | |
|--|------------------------------------|
| . un couvercle de pot de peinture peint en noir et blanc | . de la ficelle |
| . une corde graduée tous les 5 cm | . un lest (une brique par exemple) |
| . du fil de fer | . un marteau |
| . une pointe pour percer le couvercle | |



Pour plus d'informations sur les lagunes languedociennes voir l'Ecolodoc n°3, sur les outils voir Animature Tome 1; ces deux ouvrages sont édités par les Ecologistes de l'Euzière.

jamais eu bonne presse. Marais hantés d'êtres effrayants, Vouivre, Roumègue et Roi des Aulnes dans les contes populaires et la littérature. Lieux putrides, berceau de maladies fiévreuses véhiculées par des nuées de moustiques, au cours des siècles. Zones de non-droit où la nature toujours combat les hommes, arrache les digues, noie les maisons, détruit les cultures.

Le résultat, près de 67 % des zones humides métropolitaines ont disparu depuis le début du XX^{ème} siècle, dont la moitié en trente ans, sur la période 1960-1990.

Les principales causes de destruction de ces milieux sont le développement de l'urbanisation et des infrastructures, l'intensification de l'agriculture, l'aménagement des cours d'eaux et l'extraction de matériaux.

Cette situation a provoqué la prise en compte de plus en plus importante des zones humides dans le droit national et européen au cours des trente dernières années. Il en découle une nécessité d'inventaire, de gestion et de sensibilisation de mieux en mieux mis en place à l'échelon local.

Faire l'inventaire du Lez et de la Mosson

En France métropolitaine, on estime que les zones humides représentent entre 2,2 et 3 millions d'hectares, soit 4,5 à 5,6 % du territoire. Cependant, la superficie exacte n'est pas connue. L'évolution du droit français et européen établit la nécessité d'une connaissance fine de l'existence des zones humides, de leur superficie et de leur état de conservation.

Le SAGE Lez-Mosson-Etangs palavasiens, porté par le syndicat du bassin du Lez (SYBLE), est en cours d'actualisation.

En 2010, les Ecologistes de l'Euzière sont missionnés, avec le bureau d'étude en hydraulique Aquascop, pour réaliser un inventaire précis et une caractérisation des zones humides sur l'ensemble du bassin versant. La connaissance du territoire est, au départ, assez hétérogène : la zone littorale est très bien connue grâce aux travaux menés par le Conservatoire des Espaces Naturels.

À l'intérieur des terres, si les grandes zones et de nombreuses mares ont déjà fait l'objet d'inventaires, une grande partie du territoire reste à explorer.



Notre première tâche consiste donc à rassembler les études existantes et à étudier les cartes IGN.

Puis nous recherchons de nouvelles informations, d'abord cartographiques en compulsant les cartes d'état major de 1900 et les photos aériennes récentes et en menant une étude morpho-géologique, ensuite sur le terrain, en vérifiant les zones repérées sur les cartes, en rencontrant des bergers, des agriculteurs ou des chasseurs et en recherchant systématiquement de nouvelles zones dans le paysage.

Cette première étape nous permet d'identifier 576 sites potentiellement classables en « zone humide ».

La seconde étape consiste à définir quelles zones sont effectivement classables.

Pour ce faire, il faut inventorier la richesse biologique et prendre en

L'eau et le droit

La législation moderne sur l'eau remonte au code napoléonien, qui définissait le régime de propriété des rivières. Mais l'organisation actuelle du droit de l'eau date du milieu des années soixante. Une première loi, en 1964, introduit la gestion par bassin versant, avec la création des Agences de l'Eau. En 1971, la convention internationale de RAMSAR alerte sur la dégradation et la disparition des zones humides partout dans le monde et demande à ses signataires la protection, sur leur territoire, de zones humides d'intérêt international. La France signe la convention en 1986 et désigne la Camargue comme première zone d'importance internationale. 35 sites supplémentaires suivront. En 1992, une nouvelle loi sur l'eau, la plus ambitieuse de toutes, définit l'eau comme « patrimoine commun de la nation » dont il faut protéger à la fois la ressource mais aussi la qualité. Elle donne une première définition légale des zones humides et instaure : les SDAGE et le SAGE

pour organiser la gestion de l'eau sur le territoire. Au niveau européen, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), signée en 2000, franchit un cap supplémentaire en fixant, pour toutes les eaux de surfaces (rivières, lacs...) des états membres, un objectif de « bon état écologique » devant être atteint d'ici à 2015. Le retour à ce bon état doit s'articuler autour d'un inventaire-diagnostic, permettant d'établir un plan de gestion, puis un programme de surveillance. En 2006 la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) intègre la DCE au droit français et redéfinit l'organisation de la pêche et du service public liée à l'eau. Enfin le 24 juin 2008, un arrêté précise (mais ne remplace pas) la définition des milieux humides de 1992, en y ajoutant une liste de plantes, de sols et d'habitats naturels caractéristiques et en intégrant des critères chiffrés. Ces compléments ayant pour but de faciliter l'application de la police de l'eau.

1) Micropolluant: produit d'origine minérale ou organique toxique pour l'environnement dans des quantités infimes

(2) Pathogène: du grec « naissance de la douleur », organisme qui entraîne une maladie

(3) Eutrophisation: déséquilibre des flux de matière et d'énergie qui entraîne une accumulation de matière organique dans un milieu aquatique isolé et qui peut entraîner la disparition de la vie aquatique du milieu.

comptés des critères, qui permettront de comprendre le fonctionnement de chaque site et de les hiérarchiser selon leur intérêt et leur vulnérabilité.

Pour classer les sites identifiés en « zone humide », deux textes juridiques nous donnent une définition : la « loi sur l'eau » décrit les zones en fonction de la seule présence d'espèces végétales caractéristiques, alors que l'arrêté du 24 juin 2008

Etude d'impacts, quand, comment ?

La loi de protection de la nature de 1976 a introduit la nécessité de réaliser une étude des impacts d'un projet lorsqu'il est en cours d'élaboration. L'étude d'impact comprend au minimum :

- une analyse de l'état initial du site et de son environnement,
 - l'étude des modifications que le projet y engendrerait,
 - l'étude de ses effets sur la santé et l'environnement et les mesures envisagées pour supprimer, réduire et, si possible, compenser les conséquences dommageables pour l'environnement et la santé.
- Cette étude est obligatoire pour certains types de projets, dont les projets de création d'infrastructure, de zone d'aménagement concertée et de zone d'activité économique et les projets d'aménagement dont le montant est supérieur à 1 900 000 €.

En complément de cela, la loi sur l'eau de 1992 soumet à autorisation ou à déclaration les opérations, ouvrages, travaux ou activités qui peuvent avoir une influence sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, sur la quantité de ressource en eau disponible, sur la morphologie des cours d'eau ou sur le risque d'inondation. Les dossiers de demande d'autorisation ou de déclaration, dits « dossiers Loi sur l'eau » sont structurés comme une étude d'impacts particulière aux milieux humides.

utilise, au choix, la présence d'espèces végétales caractéristiques, en ajoutant des seuils de proportion, la présence de certains types de sols ou la présence de certains habitats naturels.

La méthodologie de l'arrêté, bien que plus contraignante, semble plus étayée du point de vue scientifique, et donc plus facile à justifier en cas de contestation, et permet de faciliter l'application de la police de l'eau.

C'est donc cette méthode que le SYBLE a choisi a priori pour caractériser les zones humides, en utilisant principalement les critères de la flore et du sol.

Cependant, il est vite apparu que ces critères de flore et de sol sont, en région méditerranéenne, non significatifs. Au niveau des sols, la sécheresse estivale, en reoxygénant les couches superficielles, empêche pratiquement la formation des profils nécessaires au classement.

En ce qui concerne la flore, la nécessité d'avoir une proportion minimum d'espèces inféodées aux zones humides, au lieu du simple critère de présence-absence, a grandement compliqué le classement de certains sites. Pour clarifier cela, nous avons différencié dans l'inventaire deux types de zones humides, celles définies selon les critères de l'arrêté et celles définies selon les critères de la loi sur l'eau.

Ce double classement nous a permis de recenser 225 zones humides, dont 153 n'avaient pas été inventoriées précédemment.

La dernière étape de ce travail a consisté à hiérarchiser les 225 zones en fonction de leurs richesses naturelles, de leur intérêt dans la gestion des crues et de la ressource en eau, de leur valeur sociétale (ressource économique, loisir, cadre de vie), de leur niveau de menaces, de leur niveau de protection, ou de leur niveau de gestion.

Ces cinq critères de hiérarchisation doivent aider les politiques et les

gestionnaires à élaborer une politique locale et à mettre en place un plan de gestion des zones humides du bassin versant lors de l'élaboration du prochain SAGE.

1.. 2.. 3.. 4.. Comment bien compter les grenouilles ?

Compter les grenouilles, mais à quoi cela peut-il bien servir ?

Les amphibiens (Grenouilles, Crapauds et Tritons), sont une des composantes de notre patrimoine naturel. Afin de conserver ce patrimoine et de limiter les atteintes directes ou indirectes liées aux projets d'aménagements (route, carrière, parc photovoltaïque, etc.), des études du milieu naturel sont mises en œuvre à travers les études d'impact.

Les études d'impacts sur l'environnement ont été introduites en France par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature (articles L 122-1 à L 122-3 du Code de l'environnement) et ses décrets d'application de 1977.

L'évaluation des impacts suppose au préalable une connaissance approfondie du milieu à travers la collecte de données bibliographiques mais également au moyen d'inventaires de terrain floristiques et faunistiques.



L'APIEU intervient sur les aspects « eau domestique » et les Ecologistes de l'Euzière sur les aspects « eau dans la nature ». Le collectif « Mosson Coulée verte » organise et encadre le nettoyage des berges au printemps.

Depuis le début du projet, les actions des élèves ont pu donner naissance, par exemple, à une mare pédagogique et un sentier botanique à Grabels, à la construction d'une maquette en bois du bassin versant de 7m² ou d'une station d'épuration miniature, à la construction et la pose de nichoirs pour oiseaux...

C'est avant tout une très belle occasion de faire sortir les enfants de la classe et de leur permettre de redécouvrir ou même de découvrir, un milieu de nature près de chez eux.

Dans chaque classe, plus de la moitié des élèves ne sont jamais allés à la Mosson, qu'ils habitent Vailhauquès ou La Paillade. Pour ceux qui la connaissent, elle est bien souvent synonyme de saleté.

Pour certains, l'eau du robinet vient des égouts et l'eau sale s'en va dans la Mosson. Les plus jeunes se représentent la rivière comme une mare, ils n'ont pas encore conscience du trajet de la rivière. Finalement, elle commence et elle termine là où ils la voient, logique non ?

Mais dehors, nous amenons les élèves à suivre la rivière et à aller au-delà de leurs représentations, ils questionnent et cherchent ensuite les réponses en classe, sur Internet, dans les livres, en allant interviewer des gens...

Et à la fin de l'année, les enfants ont fait des maths pour calculer la vitesse du courant, du français pour écrire leurs découvertes et peuvent apprendre aux autres ce qu'ils ont appris, par le biais de la Gazette de la Mosson ou pour la présentation du projet aux parents.

Paroles d'enfants issues d'un bilan

de fin d'année : classe unique CP-CM2 d'une école de La Paillade.

Une chose que tu as apprise sur la nature cette année :

- « J'ai appris que les fleurs ont un nom. »
- « J'ai appris que dans la nature il y a des plantes. »
- « J'ai découvert la forêt pour la première fois de ma vie et c'était beau. »

Au revoir Madame...

Marie Wirrig, c'est un peu « Madame zones humides » aux écolos, venue chez nous pour les besoins de son stage de Master 2.



Elle a passé six mois à inventorier les zones humides du bassin versant du Lez et de la Mosson, apprenant à vitesse grand V à déceler dans nos paysages arides toute trace d'humidité, puis à déterminer les amphibiens et les libellules.

Avec autant de vivacité, d'intelligence et de compétence, on ne pouvait pas la laisser partir. Marie a donc été embauchée pour aider à finir l'inventaire, puis elle est passée à d'autres sujets.

Mais les Alti-ligériens ne se développent bien que dans l'humide, ici les étés sont trop secs... il faut dire aussi que son cœur est resté en Haute-Loire. Alors malgré nos pleurs et nos protestations, elle a décidé de retourner près de celui qui l'a volé

Nous n'avons donc plus qu'à vous souhaiter bonne chance à tous les deux (bientôt trois). On espère vous revoir quand même de temps en temps.

« Lu pour vous »

Libellules de France, guide photographique des imagos de France métropolitaine (J-L. Hentz, C. Deliry et C. Bernier. 2011. Gard Nature et Groupe Sympetrum).



On l'attendait avec impatience... et le voilà enfin arrivé !

Avec le guide photographique des imagos (adultes) de France métropolitaine, vous ne verrez plus jamais les libellules comme avant.

Oubliez les clefs de détermination fastidieuses et surtout très encombrantes et lourdes.

Ce guide de 195 pages tient dans la poche et vous suivra partout sur le terrain !

Son approche très pédagogique, visuelle et intuitive, est basée sur cinq groupes de couleur : les libellules avec les ailes enfumées, le groupe des bleues, des jaunes, des rouges, des sombres.

De nombreuses illustrations et des textes simples permettent de mettre en avant les principaux critères de détermination.

Vous pourrez enfin mettre un nom sur la plupart des libellules rencontrées.

En effet, seuls les mâles sont illustrés et pourront donc être identifiés.

Par ailleurs, certains pourront regretter l'absence de carte de répartition mais ce guide de poche se veut avant tout être un guide de détermination.